

**Sentinelles SEPANT** <sentinelles@sepant.fr>

9/2/2025 13:51

Re: pollution au sein d'une entreprise [suivi par LS et DR]

À IPPOLITO Frédéric - DREAL Centre/UID37-41/PRC <frederic.ippolito@developpement-durable.gouv.fr>

Bonjour Monsieur IPPOLITO,

merci de votre diligence.

Pour répondre à votre demande compte tenu des éléments à notre connaissance :

- le déversement a eu lieu le jour-même, c'est-à-dire le 6 janvier 2025.
- je n'ai pas eu connaissance de la quantité même approximative déversée ce jour-là mais cette pratique (déversement sauvage) serait courante notamment lorsque les cuves de récupération de produits usagés sont pleines et / ou dans un objectif de gain de temps.
- il n'y a pas eu de constat de pollution hors du site de l'entreprise.

Très cordialement.

Lionel SURGENS

Le 07/02/2025 15:53 CET, IPPOLITO Frédéric - DREAL Centre/UID37-41/PRC <[frederic.ippolito@developpement-durable.gouv.fr](mailto:frederic.ippolito@developpement-durable.gouv.fr)> a écrit :

Bonjour Monsieur Surgens,  
je suis inspecteur de l'environnement, spécialité installations classées pour la protection de l'environnement, au sein de la DREAL Centre-Val de Loire.

J'ai reçu pour traitement le signalement détaillé dans le mail ci-dessous.

Pouvez-vous me faire part des éléments complémentaires suivants si toutefois vous en avez connaissance :

- date du déversement en lien avec les photos transmises qui portent la mention 6 janvier 2025
- quantité déversée
- constat de pollution en dehors du site

Je me tiens à votre disposition pour tout complément d'information.

Cordialement,

**Frédéric IPPOLITO**

Inspecteur des installations classées

UID37-41/PRC

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Centre-Val de Loire

25-26 rue des Ailes - 37210 PARCAY MESLAY

Pôle Risques chroniques

Tel : +33 2 47 46 49 16 - Mobile : +33 7 64 03 73 46

[www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr](http://www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr)



**PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
CENTRE-VAL**

**Direction Régionale de  
l'Environnement, de  
l'Aménagement et du Logement  
Centre-Val de Loire**

**DE LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

----- Message transféré -----

**Sujet** :[INTERNET] pollution au sein d'une entreprise

**Date** :Thu, 6 Feb 2025 20:57:54 +0100 (CET)

**De** :> sentinelles (par Internet) <[sentinelles@sepant.fr](mailto:sentinelles@sepant.fr)>

**Répondre à** :sentinelles <[sentinelles@sepant.fr](mailto:sentinelles@sepant.fr)>

**Pour** :[ddt-sern@indre-et-loire.gouv.fr](mailto:ddt-sern@indre-et-loire.gouv.fr) <[ddt-sern@indre-et-loire.gouv.fr](mailto:ddt-sern@indre-et-loire.gouv.fr)>

Madame, Monsieur,

notre association, la SEPANT, a reçu un signalement d'un lanceur d'alerte concernant le déversement de produits toxiques dans les écoulements d'eaux pluviales. Celui-ci a été commis au sein de l'entreprise DECOMATIC *sise 16 rue Pierre et Françoise Allaire, Z.A. La Canterie à SAINTE MAURE DE TOURAINE (37 800)* inscrite sous le numéro SIREN : 840791941. D'après celui-ci, cette pratique serait assez courante au sein de l'entreprise.

Vous trouverez en PJ deux photos qui ont pu être prises montrant la pollution.

Vous remerciant de l'attention accordée à ce courriel, je vous prie d'agréer mes respectueuses salutations.

Lionel SURGENS, bénévole au Comité d'Etude des Signalements (CES) de la SEPANT.

- 
- [ebiehgpilhjhfbp.gif](#) (305 Byte)
  - [bknobcgdiinmcmhd.gif](#) (350 Byte)